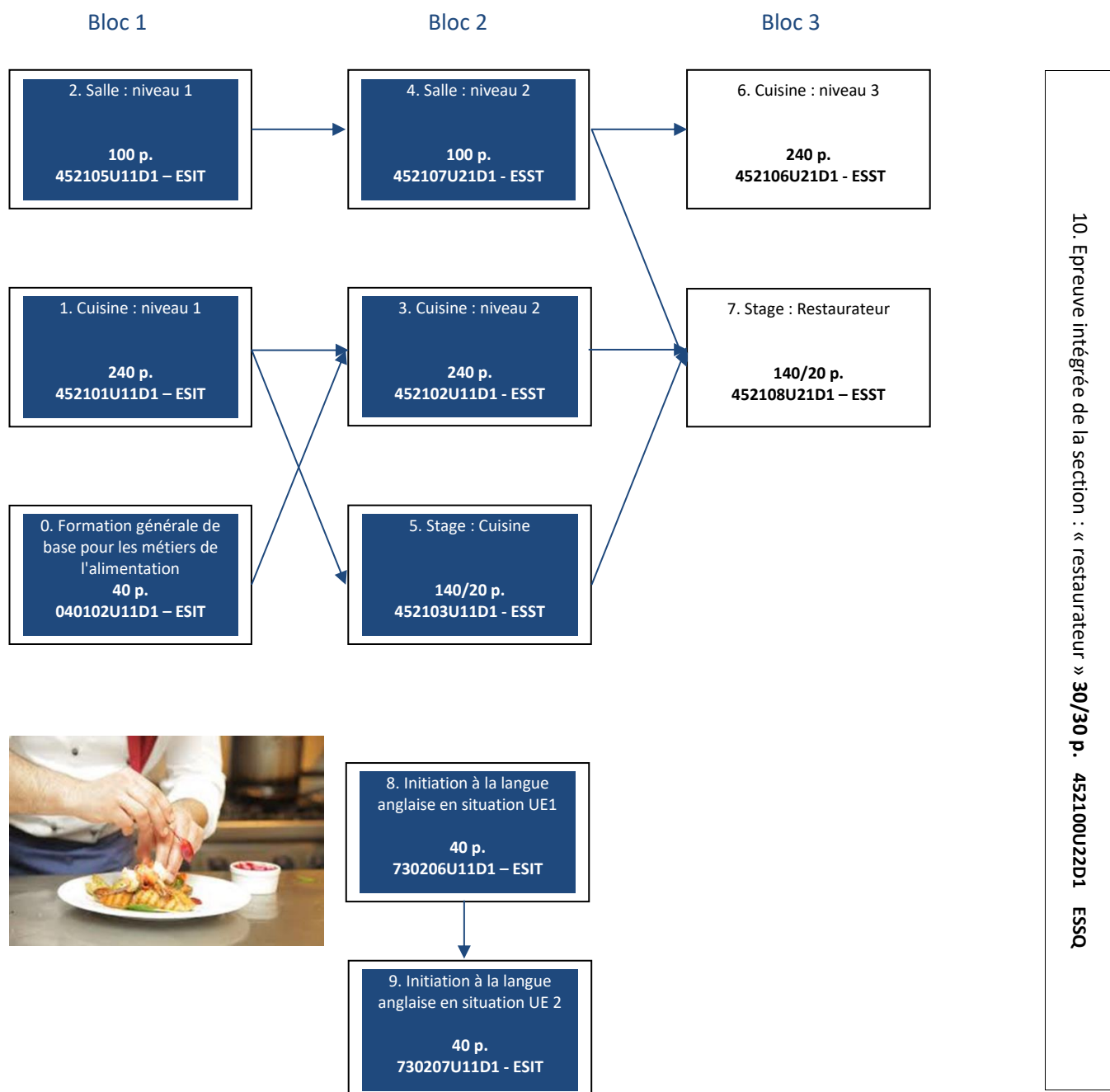


## SECTION : RESTAURATEUR

### Formation accélérée en 1 an et demi

722000S20E1 ESST

#### MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION RESTAURATEUR



#### Calendrier éphéméride en annexe

Horaire donné à titre indicatif, susceptible de changer. Seul l'horaire affiché aux valves de l'établissement aura valeur officielle.

<http://www.promotionsociale.be/>

Bureaux ouverts du lundi au jeudi inclus de 16h30 à 20h00